

Le Directeur Général

CRE/DDM/RM/2009.1018

RECU le
03 AOUT 2009

Monsieur Luc POYER
Président Directeur Général
SNET
2 rue Jacques DAGUERRE
92565 RUEIL MALMAISON
France

Paris, le 29 juillet 2009

Objet : Appel d'offres biomasse – délibération de la Commission de régulation de l'énergie relative à l'ouverture des dossiers de candidature

Monsieur,

En application de l'article 8 du décret n°2002-1434 modifié relatif à la procédure d'appel d'offres pour les installations de production d'électricité, j'accuse réception du dossier de candidature de la société SNET, projet Centrale biomasse de Montceau les Mines, situé sur la commune de MONTCEAU LES MINES, à l'appel d'offres portant sur des centrales de production d'électricité à partir de biomasse, publié au Journal officiel de l'Union européenne sous la référence 2009/S 2-002160.

Au cours de la séance d'ouverture des offres, qui s'est tenue le 23 juillet 2009, la Commission de régulation de l'énergie a constaté que le dossier présentait l'ensemble des pièces requises et pouvait, donc, être instruit.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.


Christine LE BHIAN-GRAF